

## LA CONSTRUCTION D'UNE GEOGRAPHIE POLITIQUE SPORTIVE

Les travaux sur l'espace des sports menés dans la perspective développée à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt par Christian Pociello<sup>1</sup>, Jacques Defrance<sup>2</sup> et bien d'autres après eux, ont introduit une rupture décisive avec le sens commun et avec les travaux, qui, n'ayant pas réussi à s'en affranchir, persistent à considérer le phénomène sportif dans sa globalité et les différentes pratiques sportives comme autant de moyens pour rendre compte des propriétés de cette totalité.

La rupture repose sur la prise en compte de l'irréductible variété des pratiques sportives ; fondées sur des logiques distinctes, elles ne peuvent être considérées indifféremment, comme autant de déclinaisons de l'essence du sport. Envisagée uniquement en relation avec ses implications sociales<sup>3</sup>, cette rupture invite à étudier d'autres formes de différenciation : organisationnelles et géographiques notamment.

Les travaux de sociologie des pratiques sportives éludent la question de l'organisation de la pratique. Une sociologie des organisations sportives est susceptible cependant d'éclairer un des phénomènes centraux de la problématique sociologique : l'intégration de comportements individuels libres dans des entreprises collectives communes. Elle tend à montrer l'importance d'une prise en compte des caractéristiques des instances au sein desquelles se développent les pratiques

sociales : ces caractéristiques définissent l'univers des possibles dans lequel s'exprime *l'habitus* des agents avant de tomber dans l'hérésie et d'encourir une excommunication ou de devoir se retirer hors de la structure qui les accueillait.

L'ouvrage collectif dirigé par Yves Lacoste, Géopolitiques des régions françaises<sup>4</sup>, montre d'une part le décalage entre une analyse sociale des résultats électoraux et une analyse géographique de ces mêmes résultats : on ne peut attribuer les disparités géographiques des résultats électoraux à une distribution spatiale singulière des groupes sociaux qu'elles ne recourent pas, et il convient, pour comprendre ces disparités, d'évoquer une dynamique spécifique aux espaces considérés (les régions en l'occurrence), dynamique née de leur histoire. Ces travaux invitent à penser l'histoire des espaces d'échelle intermédiaire en des termes différents de ceux d'inertie, d'opposition ou de marginalité par rapport à un processus d'ensemble : ce que les géographes ont longuement étudié et démontré dans le domaine de l'économie, fait défaut dans le domaine des autres faits sociaux, parmi lesquels les pratiques politiques, culturelles, et sportives notamment.

L'enjeu d'une telle étude est ambivalent : d'une part, les acquis de la sociologie offrent la possibilité de mieux cerner les propriétés du phénomène sportif masquées par les écrans du discours indigène ; d'autre part, l'histoire du phénomène sportif est l'occasion de confronter les résultats acquis en d'autres domaines de la réalité sociale avec la réalité du mouvement sportif. A partir du moment où les travaux de référence permettant de construire et de comprendre le développement du phénomène sportif échouent à rendre compte d'une partie de ce développement, on atteint la

1 Louveau Catherine et Pociello Christian, Le pluriel a son importance. Sociologie des pratiques sportives Travaux et recherches en EPS, No spécial science(s) et sport, Paris, INSEP, 1979.

2 Defrance Jacques, La fortification des coips : essai d'histoire sociale des pratiques d'exercice comorel. Thèse de doctorat de IIIè Cycle en sociologie, Paris EHESS, 1978.

3 Ce qui est à comprendre en relation avec les orientations de la théorie de référence de ces travaux de recherche, à savoir les écrits de Pierre Bourdieu.

4 Lacoste Yves, Géopolitiques des régions françaises (sous la direction de Yves Lacoste), Paris, Fayard, 1987.

possibilité d'enrichir la théorie par des apports nouveaux, susceptibles de renouveler la compréhension du monde social en général et du phénomène sportif en particulier.

#### PENSER LA MULTIPOLARITÉ DE L'ESPACE DES PRATIQUES SPORTIVES

Pour penser un système des sports, il ne suffit pas d'attester seulement l'existence d'un processus de différenciation des pratiques, à mesure que se développe le phénomène sportif<sup>5</sup>, mais de montrer également comment des pratiques, différentes par leur origine (sociale, historique et géographique) et par les usages sociaux qui les fondent initialement en tant que telles, s'agrègent au phénomène sportif en cours de développement. Le *sport* est construit par amalgame d'éléments d'origine et de nature différentes échangeant certaines de leurs caractéristiques propres. La notion de *sport* a une puissance signifiante positive telle que la plupart des pratiques d'exercice corporel sont progressivement fondues dans cet espace. Et l'histoire du phénomène sportif procède également des modifications du sens de la notion de *sport* et de l'apposition de ce label sur des pratiques parfois fort différentes.

Elle ne peut donc être réduite à l'affirmation progressive des pratiques d'origine anglaise (football, rugby, aviron, tennis, boxe, etc), et donc à l'imposition d'une morale sportive libérale qui dicte, non pas ce que doit être le champion, mais ce qu'il ne doit être à aucun prix (le produit d'un arrangement, dopé, professionnel, etc.). On ne peut davantage considérer que cette imposition se ferait au détriment d'une éducation physique conscriptive ou hygiénique, d'utilité publique et d'intérêt général, célébrant la modération, l'altruisme, telle que la véhiculent les sociétés de gymnastique, les sociétés de tir, les sociétés de natation et les sociétés athlétiques (haltérophilie,

lutte), à travers non pas le modèle du champion mais celui de l'athlète complet. Il serait également faux de penser que la gymnastique, notamment, perd toute spécificité à mesure qu'elle se fond dans le phénomène sportif... L'opposition des sports anglais et des gymnastiques à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, à laquelle la virulence de l'affrontement entre *sportmen* et gymnasiarques donne une importance toute particulière, réduit la diversité de l'espace des pratiques sportives à une bipolarité factice. D'autres manières d'envisager l'exercice corporel existent parallèlement.

Le mouvement sportif catholique et le mouvement sportif ouvrier sont, non pas des dimensions ajoutées et contestataires, mais des mouvements d'éducation physique à part entière, constitués sur des fondements comparables aux fondements du mouvement d'éducation physique conscriptif, mais qui renvoient à d'autres projets de société que la société républicaine, laïque et libérale. On s'y adonne aux mêmes pratiques que dans le cadre du mouvement conscriptif, d'éducation physique, civique et patriotique : la gymnastique, le basket, les pratiques athlétiques, la natation, etc. Ils sont une autre facette d'une éducation physique d'utilité publique et d'intérêt général dont la particularité est de concevoir autrement l'intérêt général.

Le pôle touristique regroupe des pratiques (la randonnée, l'automobilisme, l'aviation ou le motonautisme par exemple) dont la problématisation associe un moyen de se déplacer et un espace de pérégrination : l'apparition de nouvelles modalités d'investissement de ces espaces (la montagne, la route, l'azur, le plan d'eau), est au moins aussi importante que l'appropriation des moyens (technologiques ou non) d'y accéder ou de les parcourir. Ces pratiques connaissent un développement important, mais leur histoire n'est jalonnée ni d'affaires scandaleuses qui les entraînent sur le devant de la scène historique, ni de conflits houleux qui opposent les agents investis dans ces pratiques à d'autres agents défendant des conceptions différentes de l'exercice corporel et du sport.

Les arts d'exercice nobles sont des pratiques de tradition et de codification an-

5 Auquel cas la thèse d'une origine unique (le collègue anglais ou la société industrielle libérale) défendue par le sens commun n'est pas invalidée.

ciennes. Les modalités actuelles de ces pratiques (escrime, équitation, danse, billard) entretiennent des relations explicites de filiation avec des pratiques nées dans la France moderne et codifiées à l'âge classique<sup>6</sup>. Ces pratiques ont subi des transformations au cours de l'histoire et leurs différentes modalités ne remontent pas toutes au XVII<sup>e</sup> siècle : en escrime, le sabre, arme que la noblesse de cour juge frustrée, se développe à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de maîtres d'armes militaires<sup>7</sup> ; en France, l'engouement pour les courses hippiques est contemporain du retour des émigrés lors de la Restauration<sup>8</sup> ; la danse est, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, entraînée progressivement en direction des espaces de production artistique.

Ce passé est d'autant plus prégnant qu'on y fait explicitement référence : la tradition est sans cesse convoquée pour justifier la pratique ou ses différentes caractéristiques, tant au niveau de ses modalités que de son organisation (la distinction entre pratique civile et pratique militaire notamment).

Les pratiques traditionnelles, ont été plus ou moins ignorées parce qu'elles semblaient être à la remorque du processus de développement du phénomène sportif, cette lecture tenant tout à la fois de leur apparence de pratiques fossiles et folklorique ou d'une *sportivisation* tardive. La variabilité des modalités régionales de leur pratique (à tel point qu'il suffit pour les identifier de nommer la région où l'on s'y adonne : pelote "basque", boule "lyonnaise" et quilles "aveyrennaises") atteste leur immersion dans une culture traditionnelle de ter-

roirs. En Alsace, le jeu de quilles et les joutes nautiques perpétuent une tradition de jeux populaires anciens.

On peut déceler dans le temps des transformations qui sont autant de signes de l'intégration des jeux traditionnels dans l'espace des pratiques sportives. Comme le montre J. Camy en étudiant les joutes givordines<sup>9</sup>, les pratiques traditionnelles ne s'organisent plus seulement sur un mode festif, mais également sur un mode associatif ; progressivement s'impose un règlement élaboré qui, en définissant des fautes disqualifiantes et en créant des catégories de poids (par exemple), rend la pratique plus rationnelle et la confrontation plus équitable ; l'apparition d'un calendrier de compétitions instaure une temporalité spécifique à la pratique.

Chaque pôle de l'espace ainsi défini constitue une espèce de noyau dur autour duquel sont positionnées différentes pratiques envisagées selon des problématiques similaires. Au sein des instances sportives, associatives ou fédérales, ces pratiques sont considérées conjointement ou en complément les unes des autres. Lorsque ces pratiques sont organisées par des instances sportives distinctes, ces instances entretiennent entre elles des relations de bon voisinage voire d'entraide réciproque.

Les conflits entre pôles de l'espace des pratiques sportives tournent le plus souvent autour des pratiques qui sont envisagées simultanément au sein de pôles différents.

Autour de la pratique du basket, organisée simultanément dans le cadre de la *Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace* (conscriptif), par la *Ligue sportive d'Alsace* (dépendante de *YAvant garde du Rhin* : catholique) et par la *Ligue d'Alsace d'athlétisme* puis la *Ligue d'Alsace de basket-ball* (à partir de 1934), une âpre concurrence se développe entre ces différents groupements fédéraux.

*L'Avant garde du Rhin* (catholique) et la *Fédération sportive du travail d'Alsace-*

6 C'est sous le règne de Louis XIV que sont fondées les différentes académies qui oeuvrent pour la codification des pratiques et l'imposition de ces modalités légitimes de la pratique. Cf Parisot J. Claude, Esquisse d'une histoire sociale de l'escrime, Strasbourg, mémoire de Maîtrise STAPS, 1983.

7 Cf Parisot J. Claude, Esquisse d'une histoire sociale de l'escrime, Strasbourg, mémoire de Maîtrise STAPS, 1983.

8 Le *Jockey Club*, présidé par le comte d'Artois, est fondé en 1833.

9 Camy Jean, Les joutes à Givors : un jeu traditionnel devenu sport, Actes du VIII<sup>e</sup> Symposium de l'ICSS, Paris, INSEP, Juillet 1983.

*Lorraine* (communiste) s'affrontent sur le terrain du cyclisme : Les dirigeants de la fédération catholique s'émeuvent dans les années vingt de l'hémorragie des membres des sociétés cyclistes catholiques qui rejoignent les sociétés cyclistes ouvrières, et multiplient les mesures afin de l'endiguer. Les dirigeants de la fédération ouvrière célèbrent comme une victoire l'accroissement de leurs effectifs. Le résultat de cette concurrence est un partage de l'espace régional : à la fin des années trente, les sociétés cyclistes catholiques sont implantées dans les communes de campagnes, alors que les sociétés cyclistes ouvrières sont localisées dans les communes urbaines ou sub-urbaines<sup>10</sup>.

## LES FORMES DE L'ORGANISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

La variabilité de l'organigramme propre aux différentes institutions sportives ainsi que les usages qui régissent les relations entre les instances d'échelle d'intervention différente, là où l'on pense une forme unique plus ou moins aboutie, constitue un aspect non négligeable de l'étude.

Il convient de remettre en cause l'idée selon laquelle la fédération est une forme naturelle et incontournable d'organisation de la pratique sportive. Il convient également de remettre en cause la vision positiviste de l'histoire du phénomène selon laquelle le développement de l'organisation fédérale de la pratique est inéluctable et que les variations enregistrées d'une instance à l'autre, peuvent être réduites à des différences de temporalité ou à des disfonctionnements du processus. Dès lors, la naissance puis l'imposition de la fédération comme lieu de définition de la pratique sportive devient une question sociologique.

Ici encore, il apparaît à l'analyse que les organisations sportives ne se constituent

pas toutes sur le même modèle, et si certaines caractéristiques des unes et certaines caractéristiques des autres sont en tous points comparables aux caractéristiques de l'organisation sportive consacrée aujourd'hui, il faut en conclure que l'organisation sportive actuelle est bâtie par amalgame de caractéristiques des formes qui l'ont précédée. Il n'est pas même jusqu'aux différences qui distinguent les fédérations actuelles les unes des autres qui ne trouvent leurs fondements dans les formes qui les ont précédées.

Les différentes instances fédérales ne définissent pas leur vocation en des termes identiques : il convient de distinguer les instances dont l'action se limite à l'organisation d'une confrontation entre les associations sportives qui leur sont affiliées, à la surveillance du bon déroulement de cette confrontation et au contrôle des conditions d'équité et de régularité des compétitions, des instances qui se définissent comme des sociétés d'encouragement de la pratique, dont l'action consiste à améliorer les conditions d'une pratique qu'elles ne contrôlent pas, ainsi que des instances de patronage de la pratique sportive, oeuvrant pour la définition et la propagation d'un idéal dont elles sont dépositaires.

En même temps qu'elles imposent leur pouvoir sur la pratique sportive, les organisations sportives sécrètent des fonctions aptes à en garantir le fonctionnement. Gérard Bruant<sup>11</sup> a décrit les circonstances de l'apparition de la fonction d'entraîneur en athlétisme au début du siècle, en tant que réponse au fossé qui se creuse entre dirigeants responsables des équipes nationales et leurs athlètes. L'organisation sportive produit au cours de son développement des fonctions distinctes, processus de différenciation qui répondent aux intérêts des agents qui occupent ces positions, en même temps qu'ils contribuent à l'imposition des pré-

10 C'est ce que traduit la distribution spatiale des sociétés cyclistes dans l'espace régional en 1939 : voir le plan factoriel 1939 : espace des associations sportives selon les propriétés des communes d'implantation.

11 Bruant Gérard, De l'égalité des chances à l'arrivée à l'égalité des conditions au départ : analyse des facteurs de développement des courses à pieds sportives en France et de l'assimilation des exigences de l'entraînement, Revue STAPS, Vol 7, 14, Décembre 1986, pp 51-66.

rogatives fédérales dans la définition des pratiques sportives.

L'apparition de l'arbitre dans le cadre de la pratique du football qui remplace les dirigeants associatifs et fédéraux dans les fonctions de juge peut apparaître comme une réponse spécifique à la question de l'équité de l'organisation et de ses dirigeants dans une compétition qui déchaîne les passions.

L'apparition du statut de cadre technique dans le cadre de la pratique de la gymnastique et du ski notamment apparaît comme un moyen pour l'instance fédérale de confisquer à son profit la définition technique de la pratique : la méthode française de gymnastique et la méthode française de ski, toutes deux amplement divulguées et encouragées par les instances fédérales justifient auprès des instances associatives la nécessité d'une certification des cadres techniques par la fédération.

Les arts d'exercice nobles posent un problème sensiblement différent dans la mesure où il existe une tradition ancienne de formation des maîtres d'armes, des moniteurs d'équitation dans les académies royales. Le rôle de la fédération consiste alors à s'inféoder cette corporation plus ou moins indépendante qui exerce encore au début des années vingt son art de façon libérale. Et, à la fin des années trente, le maître d'armes est employé par les cercles d'escrime.

#### LA DIMENSION GÉOGRAPHIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU PHÉNOMÈNE SPORTIF

La dimension géographique du développement du phénomène sportif est déterminante pour en comprendre l'histoire : tout comme on ne peut s'abandonner à admettre que les différentes institutions sportives sont bâties sur le même modèle et ont la même incidence sur le développement des activités sportives dont elles gèrent la pratique, on ne peut considérer le processus de diffusion de la pratique sportive dans l'espace géographique comme s'il n'avait aucune incidence sur la pratique. De la même manière que les

modalités de pratique sont transformées lorsqu'elles sont appropriées par des groupes sociaux aux caractéristiques nouvelles, elles ne peuvent que subir des transformations comparables dès lors qu'elles diffusent du monde urbain en direction du monde rural.

La première étape de cette enquête consiste dans un relevé des associations sportives existant en 1922, 1930 et 1939. La méthode consistait à explorer les archives des greffes des tribunaux, à relever l'existence d'associations sportives dans la liste des administrations et des services des *annuaires de l'industrie et du commerce*, à noter l'existence et surtout la participation des associations sportives aux compétitions dont la presse sportive régionale, les organes des fédérations sportives et les rubriques sportives des périodiques d'information régionaux et cantonaux se faisaient l'écho. La deuxième étape consiste à mettre en évidence les propriétés des communes au sein desquelles se développe la pratique sportive. Les propriétés prises en compte dans l'analyse sont celles dont les géographes ont étudié la distribution spatiale et montré l'hétérogénéité de la répartition dans l'espace : activités économiques (agricoles ou industrielle) ; services publics ou privés ; équipement des communes en matière de santé, d'enseignement, de protection civile, etc.

Il faut ici signaler les difficultés particulières rencontrées au cours de l'enquête. La méthode statistique, classique en sociologie, se heurtait à des difficultés particulières de construction. Il a fallu dans certains cas recourir à des analyses statistiques primaires pour définir les catégories prises en compte dans l'analyse<sup>12</sup>. Elle posait des difficultés d'interprétation, dans la mesure où l'analyse porte sur des associations sportives, dont les propriétés prises en compte dans l'analyse correspondent aux caractéristiques des lieux où elles sont implantées : cette particularité de l'analyse interdisait toute mise en relation des propriétés des communes entre elles ; une telle finalité eut

12 Agriculture et vocation des communes notamment, voir le plan factoriel 1939 : espace des associations sportives selon les propriétés des communes d'implantation

## Enquête sur les associations sportives : 1922

### 1- Associations par pratiques et par arrondissements

	CYCL	NAUT	TRAD	ATHEL	GYM	CIV	MONT	FOOT	ANGL	OMNI	Total
Erstein	3	0	0	0	11	0	1	7	0	0	22
Haguenau	2	0	1	0	10	1	2	10	0	2	28
Molsheim	2	0	1	0	7	0	5	4	0	1	20
Sélestat	2	0	0	0	10	1	3	4	1	0	21
Saverne	4	1	0	1	10	1	5	7	1	0	30
Strasbourg-Camp.	10	0	0	4	9	0	0	7	1	3	34
Strasbourg-Ville	15	8	1	6	16	5	4	3	3	9	70
Wissembourg	0	0	0	1	2	1	2	3	0	1	10
Altkirch	1	0	0	0	6	0	0	9	0	0	16
Colmar	6	0	0	4	14	5	6	2	1	6	44
Guebwiller	2	0	0	1	17	0	3	3	0	0	26
Mulhouse	22	1	1	7	33	3	11	12	2	9	101
Ribeauvillé	0	1	0	0	11	2	8	1	0	1	24
Thann	3	0	0	0	19	0	3	4	0	2	31
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>175</b>	<b>19</b>	<b>53</b>	<b>76</b>	<b>9</b>	<b>34</b>	<b>477</b>

KHI-2 = 201,83    D.D.L. = 117    Proba = 0,00%

### 2- Associations par affiliations et par arrondissements

	N.R.	FSCA	LASA	FSGA	CAF	CV	Lafa	Div.	AGR	FST	Total
Erstein	3	1	0	7	0	1	5	0	1	4	22
Haguenau	4	2	0	7	0	2	9	0	3	1	28
Molsheim	3	2	0	4	0	5	4	0	2	0	20
Sélestat	3	1	0	9	0	3	3	1	0	1	21
Saverne	10	0	0	7	1	4	6	1	0	1	30
Strasbourg-Camp.	5	7	0	7	0	0	6	1	0	8	34
Strasbourg-Ville	23	11	0	11	1	2	8	2	0	12	70
Wissembourg	3	0	0	1	0	2	3	0	0	1	10
Altkirch	3	0	0	4	0	0	9	0	0	0	16
Colmar	16	0	3	7	1	4	3	1	3	6	44
Guebwiller	5	0	0	9	0	3	2	0	1	6	26
Mulhouse	30	0	7	23	3	1	15	2	7	13	101
Ribeauvillé	4	1	0	3	0	8	2	1	2	3	24
Thann	5	0	0	16	0	3	3	0	2	2	31
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>115</b>	<b>6</b>	<b>38</b>	<b>78</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>58</b>	<b>477</b>

KHI-2 = 219,81    D.D.L. = 117    Proba = 0,00%

Espace des associations sportives selon  
les propriétés des communes d'implantation

*Premier et deuxième axes d'inertie*



## Enquête sur les associations sportives : 1930

### 1- Associations par pratiques et par arrondissements

	INC	CYCL	MEC	NAUT	TRAD	ATHL	GYM	CIV	NOBL	MONT	FOOT	ANGL	OMNI	Total
Erstein	2	3	0	0	1	0	5	0	1	2	10	1	3	28
Haguenau	0	2	0	1	1	2	14	1	3	3	12	1	3	43
Molsheim	2	3	0	0	0	0	9	3	0	6	3	0	1	27
Sélestat	2	6	1	0	1	0	8	2	0	4	6	1	1	32
Saverne	1	3	0	1	0	1	9	2	0	6	4	1	1	29
Strasbourg-Camp.	0	10	0	0	2	2	11	5	1	1	9	0	4	45
Strasbourg-Ville	1	5	3	9	10	2	22	1	3	12	7	3	16	94
Wissembourg	0	1	0	0	0	1	2	0	1	3	1	1	1	11
Altkirch	0	4	0	0	0	0	4	0	0	1	11	0	0	20
Colmar	0	7	3	0	0	3	10	6	1	9	5	0	8	52
Guebwiller	2	10	0	0	0	1	13	1	0	6	7	1	2	43
Mulhouse	1	38	3	1	21	5	29	9	1	12	25	2	7	154
Ribeauvillé	2	12	0	1	2	0	14	5	0	13	2	1	3	55
Thann	0	10	0	0	7	1	17	1	0	7	5	0	3	51
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>114</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>45</b>	<b>18</b>	<b>167</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>85</b>	<b>107</b>	<b>12</b>	<b>53</b>	<b>684</b>

KHI-2 = 279, 91 D.D.L. - 156 Proba = 0,00%

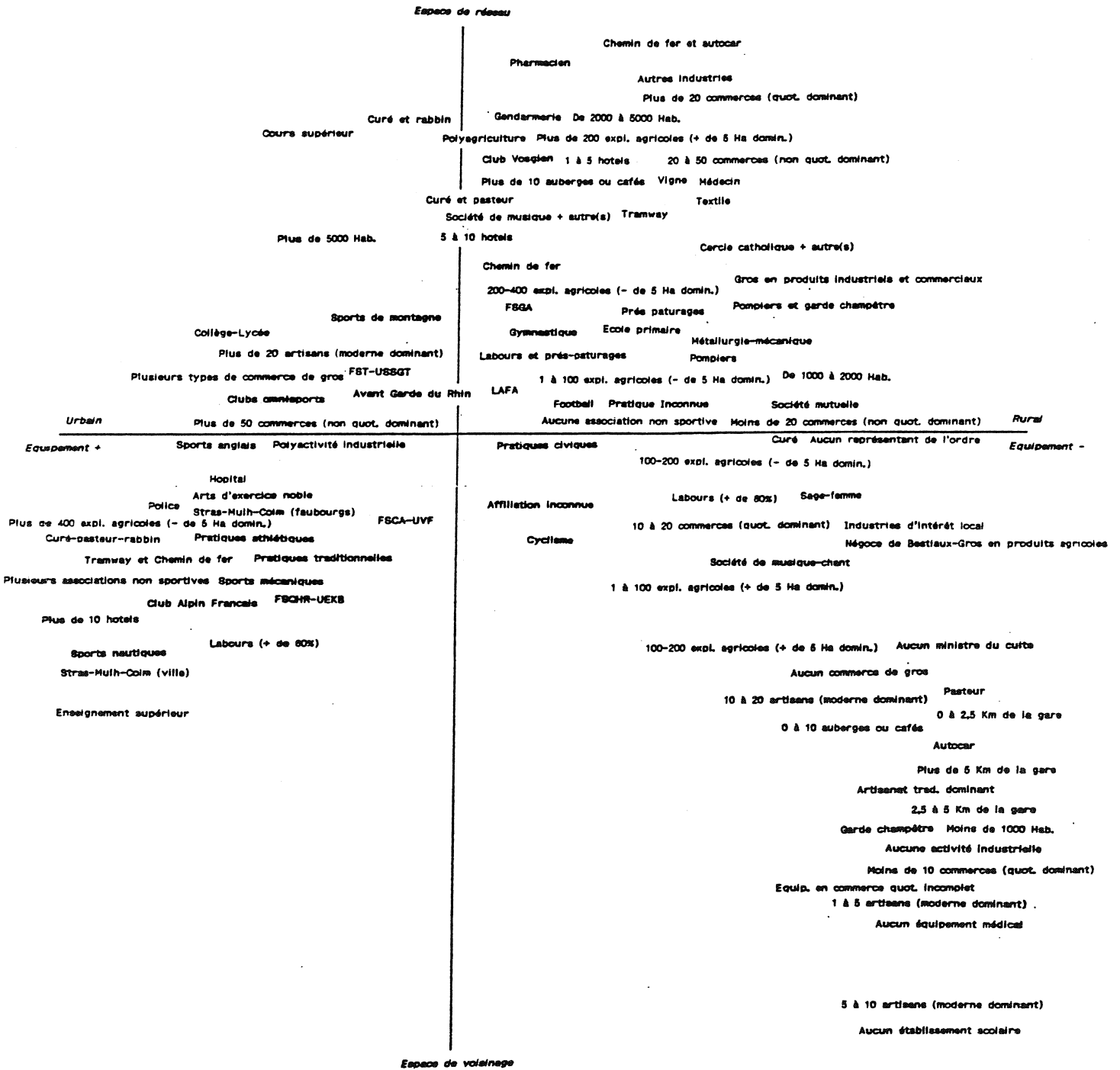
### 2- Associations par affiliations et par arrondissements

	N.R.	FSCA UVF	FSQHR UEKB	FSGA	CAF	CV	Lafa	AGR	FST	Total
Erstein	8	1	0	2	0	2	9	3	3	28
Haguenau	17	1	0	6	0	3	11	5	0	43
Molsheim	10	1	0	6	0	6	3	1	0	27
Sélestat	16	1	0	5	0	4	5	1	0	32
Saverne	9	1	0	6	1	5	4	2	1	29
Strasbourg-Camp.	15	4	1	5	0	0	7	6	7	45
Strasbourg-Ville	39	2	7	10	6	2	12	13	3	94
Wissembourg	5	1	0	0	0	3	1	0	1	11
Altkirch	9	0	0	1	0	1	9	0	0	20
Colmar	23	0	0	7	3	5	5	4	5	52
Guebwiller	17	1	0	7	2	4	4	3	5	43
Mulhouse	48	15	15	22	10	2	19	9	14	154
Ribeauvillé	25	1	1	4	0	12	3	7	2	55
Thann	12	2	7	13	3	4	6	4	0	51
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>94</b>	<b>25</b>	<b>53</b>	<b>98</b>	<b>58</b>	<b>41</b>	<b>684</b>

KHI-2 = 207,60 D.D.L. = 104 Proba = 0,00%



1930  
Espace des associations sportives  
selon les propriétés des communes d'implantation  
*Premier et deuxième axes d'inertie*



# Enquête sur les associations sportives : 1939

## 1- Associations par pratiques et par arrondissements

	INC	CYCL	MEC	NAUT	TRAD	ATHL	GYM	CIV	NOBL	HIV	MONT	FOOT	ANGL	FEM	OMNI	Total
Erstein	0	1	0	0	2	1	13	0	1	0	3	21	2	1	4	49
Haguenau	0	7	0	1	2	2	12	4	0	0	3	11	0	0	2	44
Molsheim	0	2	0	0	2	0	16	4	0	0	6	4	0	0	4	38
Sélestat	1	7	1	0	3	1	7	2	1	0	6	9	1	0	1	40
Saverne	0	6	0	1	0	1	15	2	0	1	6	7	1	0	2	42
Strasbourg-Camp.	0	11	0	0	4	2	13	6	4	1	4	14	1	0	6	66
Strasbourg-Ville	1	3	7	9	14	6	11	1	4	9	12	7	3	3	39	129
Wissembourg	0	0	0	0	0	1	3	2	2	0	3	5	1	0	2	19
Altkirch	0	9	0	0	0	0	3	0	0	0	1	12	0	0	0	25
Colmar	0	9	3	0	13	1	9	7	1	4	9	8	0	1	8	73
Guebwiller	0	14	0	0	3	1	13	1	0	1	4	13	1	0	2	53
Mulhouse	6	27	4	1	1	3	25	7	2	5	9	20	4	3	10	127
Ribeauvillé	1	10	0	1	1	0	11	4	0	3	11	5	1	0	4	52
Thann	2	14	0	0	0	0	13	1	0	3	4	8	1	0	1	47
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>164</b>	<b>41</b>	<b>15</b>	<b>27</b>	<b>81</b>	<b>144</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>85</b>	<b>804</b>

XHI-2 = 399,71    D.D.L. = 182    Proba = 0,00%

## 2- Associations par affiliations et par arrondissements

	N.R.	FSCCA	FSQHR	FSGA	CAF	CV	Lafa	AGR	ACC	FSGT	Total
	UVF	UEKB									
Erstein	12	0	1	2	0	3	14	13	0	4	49
Haguenau	12	0	2	6	0	3	12	2	7	0	44
Molsheim	9	0	2	6	0	6	3	11	1	0	38
Sélestat	15	0	1	6	0	4	9	0	3	2	40
Saverne	11	1	0	7	1	6	7	7	2	0	42
Strasbourg-Camp.	19	3	2	6	0	1	14	7	4	10	66
Strasbourg-Ville	55	0	13	9	4	3	13	17	1	14	129
Wissembourg	12	0	0	0	0	3	2	0	0	2	19
Altkirch	6	0	0	1	0	1	9	1	7	0	25
Colmar	27	1	12	5	4	5	6	4	3	6	73
Guebwiller	18	1	2	6	1	4	8	5	3	5	53
Mulhouse	50	6	1	18	7	2	20	7	5	11	127
Ribeauvillé	20	0	1	4	1	11	3	6	4	2	52
Thann	9	1	0	12	2	4	9	1	9	0	47
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>13</b>	<b>37</b>	<b>88</b>	<b>20</b>	<b>56</b>	<b>129</b>	<b>81</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>804</b>

XHI-2 = 304,51    D.D.L. = 117    Proba = 0,00%

# 1939

## Espace des associations sportives selon les propriétés des communes d'implantation

### *Premier et deuxième axes d'inertie*

*Espace des réseaux*



Artisanat trad, dominant

Espace te votenege

impliqué de bâtir une analyse statistique dont l'unité d'observation et de comptage fut, non plus l'association sportive mais la commune, à partir d'un échantillon sinon exhaustif, au moins représentatif des communes d'Alsace, et non pas à partir seulement des communes dotées d'associations sportives. Chaque variable doit donc être examinée séparément dans ses relations avec les propriétés intrinsèques des associations sportives (pratiques, affiliations), relations qui doivent être mises en évidence une à une afin d'éviter un glissement d'interprétation grave : décrire une réalité à partir du comptage d'une réalité radicalement différente...

Malgré les difficultés rencontrées, les précautions qui en découlent et les limitations que cette construction impose, l'analyse met en évidence la grande diversité des modalités du développement géographique du phénomène sportif.

Un survol rapide des plans factoriels donne la mesure des transformations qui touchent l'inscription de chaque pratique dans le géosystème. Certaines modalités, les pratiques touristiques (à l'exception des sports de montagne), les arts d'exercice nobles, les sports nautiques ou les pratiques athlétiques notamment, occupent sur les plans factoriels des positions similaires en 1922, 1930 et 1939, ce qui montre, alors même que le nombre des associations au sein desquelles on s'adonne à leur pratique varie d'un relevé à l'autre, la stabilité des propriétés de leur implantation. Le plus souvent, un faible développement numérique correspond au confinement des pratiques dans l'univers urbain des origines. En revanche, l'augmentation du nombre des sociétés cyclistes et des clubs de football se traduit dans l'espace géographique par l'apparition d'associations dans les communes rurales les plus reculées et les plus démunies, parmi les communes à vocation agricole. La position de modalités comme le cyclisme, le football, les pratiques traditionnelles évolue considérablement, attestant leur diffusion vers de nouveaux lieux. Car si le mouvement sportif alsacien se développe en se consacrant à de nombreuses pratiques, force est d'admettre que dans les campagnes, le sport, limité à la pra-

tique de la gymnastique jusqu'aux années vingt, se résume à la pratique du football et du cyclisme dans les années trente.

Entre ces deux extrêmes, certaines modalités prises en compte dans les analyses factorielles se déplacent entre 1922 et 1939, d'une position proche des propriétés qui caractérisent les grands centres urbains, pour se rapprocher des propriétés caractéristiques des centres-relais de l'espace de réseau : les sports anglais et les sports de montagne (le *Club vosgien* principalement, alors que la position du *Club alpin français* reste inchangée).

Il apparaît ainsi que chaque pratique (ou groupe de pratiques) se différencie des autres sur la base des modalités de son inscription dans l'espace géographique. Entre les pratiques confinées dans les grands centres urbains, celles qui diffusent en direction seulement des centres-relais de l'espace de réseau et celles qui contribuent au développement de la pratique sportive dans les communes rurales jusqu'à toucher l'espace de voisinage, apparaissent des différences dont on peut supposer qu'elles sont susceptibles de rendre compte d'une partie de leur histoire.

Enfin, la pluralité des modalités de développement de l'espace des associations sportives montre la variété des bases associatives propre aux différentes instances fédérales. La réalité qu'intègre une instance fédérale est dans la plupart des cas plurielle, comme le montre la position intermédiaire des modalités correspondant aux fédérations sur les trois plans factoriels. La description des propriétés de l'implantation de la réalité associative montre le caractère problématique de son articulation à la structure fédérale. Il apparaît cependant difficile de distinguer ce qui découle de la dynamique propre à l'espace des pratiques sportives de ce qui découle de la dynamique historique du géosystème.

En poussant plus avant la perspective ainsi ouverte, il devient possible d'envisager la relation qui existe entre les modalités du développement géographique et certains aspects de l'histoire des pra-

tiques sportives ou des fédérations qui les prennent en charge, et d'envisager le fait qu'une partie de l'histoire des problématiques est à comprendre en relation avec les conditions sociales particulières dans lesquelles elles se développent. Les propriétés géographiques du développement sont susceptibles d'entraîner des modifications dans la problématique de la pratique : le jeu de quilles en constitue l'exemple le plus édifiant.

Le processus de *sportivisation* du jeu de quilles, qui se développe sous l'impulsion de l'*Union des clubs de quilles de France* (regroupant *YUnterelsassische Kegel Bundes* et la *Fédération des sociétés de quilles du Haut-Rhin*), est contemporain au développement d'une pratique associative du jeu de quilles dans les grandes métropoles régionales principalement. En 1936, la *Fédération des sociétés de quilles du Haut-Rhin* quitte la fédération régionale : dans le Haut-Rhin (35 clubs en 1934 au moment de l'union), on continue à préférer les règles suisses du jeu de St Gall, alors que, sous l'impulsion de l'Union, un jeu conforme aux règles internationales du *Bowling* se développe dans le Bas-Rhin (14 clubs en 1934). Or, il apparaît, entre 1930 et 1939, que le développement des sociétés de quilles déborde le cadre des villes pour toucher les communes de moins de 2000 habitants.

Le renversement de tendance constaté au niveau des modalités d'implantation des sociétés de quilles dans le géosystème, rend compte du revirement de la *Fédération des sociétés de quilles du Haut-Rhin* (qui regroupe une cinquantaine de sociétés en 1939) par rapport au processus d'uniformisation des modalités du jeu de quilles.

## LA STRUCTURE SOCIALE DU MOUVEMENT SPORTIF

L'objectif de l'enquête sur les agents investis dans le mouvement sportif est de mettre en évidence la variabilité de leurs propriétés sociales. Avec cette enquête, le sociologue se trouve en terrain familier, et peut espérer lever un coin du voile sur les caractéristiques de la struc-

ture sociale de l'espace des pratiques sportives considéré à différents moments de son développement (sur la voie ouverte par Christian Pociello et ses collaborateurs)<sup>13</sup>, et sur les caractéristiques de la structure sociale des organisations sportives (comme l'a fait Pierre Arnaud sur les sociétés de gymnastique dans le Lyonnais au 19<sup>ème</sup> Siècle)<sup>14</sup>.

Une fois réglée la délicate question d'une nomenclature adaptée à l'époque considérée, s'est posé le problème de la valeur de l'échantillon constitué. L'information réunie pour l'enquête sur les propriétés sociales des agents investis dans le mouvement sportif a été collationnée au cours du relevé des associations sportives, sur la base des données contenues dans les archives légales des associations, des renseignements délivrés dans les annuaires de l'industrie et du commerce et des informations délivrées par les publications sportives.

Le nombre des pratiquants a été réduit à sa plus simple expression : les sources permettent de réunir un grand nombre de dirigeants sportifs et de connaître, directement ou par recoupement leur profession ; elles délivrent sur le pratiquant des renseignements réduits au minimum (leur nom patronymique). Ce qui s'explique dans la mesure où l'athlète et le champion sont connus des initiés auxquels s'adressent les publications sportives, rend rétrospectivement impossible toute identification de leur position dans l'espace social.

L'échantillon des dirigeants est cependant relativement déséquilibré : la nette prédominance des présidents, ou des dirigeants de société de gymnastique par exemple, la difficulté à réunir des données concernant certaines pratiques ou certaines instances fédérales (conséquence directe des conditions de relevé des associations sportives) com-

13 Pociello Christian et coll., *Pratiques corporelles et demande sociale*, Paris, INSEP-CORDES, 1978.

14 Arnaud Pierre, *Le snortman, l'écolier, le gymnaste, la mise en forme scolaire de la culture physique*, thèse de doctorat d'Etat en sciences de l'éducation, Lyon II, 1986.

## Répartition des dirigeants sportifs par fonctions et par CSP

1922

CSP	Président	Vice-Prés	Secrét.	Trésorier	Autre Dirigeant	Total
10 Propriétaires-rentiers	6	0	1	0	1	8
20 Chefs d'établissement	76	5	3	8	4	96
30 Prof. intellectuelles sup.	14	2	1	0	2	19
40 Ingénieurs-Chefs de service	20	2	3	0	4	29
50 Instituteurs et curés	6	0	0	0	1	7
60 Employés-agents	18	6	12	1	4	41
70 Ouvriers et manoeuvres	11	1	3	0	4	19
90 Inactifs-sans profession	4	0	3	0	0	7
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>226</b>

KHI-2 = 52,51 D.D.L. = 28 Proba = 0,00%

1930

CSP	Président	Vice-Prés	Secrét.	Trésorier	Autre Dirigeant	Cadre Technique	Total
10 Propriétaires-rentiers	5	1	0	0	0	0	6
20 Chefs d'établissement	117	13	5	7	6	3	151
30 Prof. intellectuelles sup.	23	9	3	1	3	0	39
40 Ingénieurs-Chefs de service	39	6	6	4	0	3	58
50 Instituteurs et curés	7	1	1	0	9	0	18
60 Employés-agents	51	12	19	8	3	15	108
70 Ouvriers et manoeuvres	25	1	6	2	0	9	43
80 Exploitants agricoles	6	1	0	0	0	0	7
90 Inactifs-sans profession	4	1	1	0	0	0	6
<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>45</b>	<b>41</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>436</b>

KHI-2 = 157,81 D.D.L. = 40 Proba = 0,00%

1939

CSP	Président	Vice-Prés	Secrét.	Trésorier	Autre Dirigeant	Cadre Technique	Total
20 Chefs d'établissement	43	11	6	2	7	5	74
30 Prof. intellectuelles sup.	36	9	2	0	3	0	50
40 Ingénieurs- Chefs de service	26	11	5	7	1	1	51
50 Instituteurs et curés	8	0	0	0	4	0	12
60 Employés-agents	36	4	16	8	8	6	78
70 Ouvriers et manoeuvres	10	0	2	0	1	1	14
80 Exploitants agricoles	7	0	0	0	0	0	7
90 Inactifs-sans profession	4	1	0	0	1	0	6
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>36</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>292</b>

KHI-2 = 66,53 D.D.L. = 35 Proba = 0,00%

## Répartition des dirigeants sportifs par pratiques et par CSP

1922

CSP	Inc.	Cycl.	Méca.	Naut.	Athl.	Gymn.	Civiq	Mont.	Foot.	Div.	Omni.	Total
10 Propriétaires-rentiers	0	1	1	0	0	5	0	1	0	0	0	8
20 Chefs d'établissement	0	16	2	7	6	39	3	8	5	2	8	96
30 Prof. intellectuelles sup.	0	1	2	1	0	3	2	4	1	4	1	19
40 Ingénieurs-Chefs de service	0	2	1	3	2	7	5	4	2	1	2	29
50 Instituteurs et curés	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	3	7
60 Employés-agents	0	7	1	1	2	20	1	2	5	0	2	41
70 Ouvriers et manoeuvres	0	11	0	0	1	3	1	0	1	0	2	19
90 Inactifs-sans profession	0	0	0	0	0	3	0	1	2	0	1	7
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>82</b>	<b>12</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>226</b>

XHI-2 = 111,39    D.D.L. = 63    Proba = 0,00%

1930

CSP	Inc.	Cycl.	Méca.	Naut.	Trad.	Athl.	Gymn.	Civiq	Mont.	Foot.	Div.	Omni.	Total
10 Propriétaires-rentiers	0	1	1	0	0	0	0	1	2	0	0	1	6
20 Chefs d'établissement	1	25	8	15	4	4	40	8	11	19	2	14	151
30 Prof. intellectuelles sup.	0	3	5	5	0	0	9	1	5	1	1	9	39
40 Ingénieurs-Chefs de service	0	4	2	5	0	0	16	3	11	5	1	11	58
50 Instituteurs et curés	0	0	0	0	0	0	6	1	1	1	2	7	18
60 Employés-agents	2	13	4	3	6	5	27	6	17	6	2	17	108
70 Ouvriers et manoeuvres	0	10	0	0	6	3	14	0	1	2	0	7	43
80 Exploitants agricoles	0	1	0	0	0	0	3	1	0	2	0	0	7
90 Inactifs-sans profession	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	3	6
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>58</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>115</b>	<b>21</b>	<b>48</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>69</b>	<b>436</b>

XHI-2 = 134,08    D.D.L. = 88    Proba = 0,00%

1939

CSP	Inc.	Cycl.	Méca.	Naut.	Athl.	Gymn.	Civiq	Mont.	Foot.	Div.	Omni.	Total
20 Chefs d'établissement	2	9	6	3	3	19	7	12	6	0	7	74
30 Prof. intellectuelles sup.	1	2	6	5	1	4	12	3	6	0	10	50
40 Ingénieurs-Chefs de service	0	1	6	8	0	6	3	10	1	7	9	51
50 Instituteurs et curés	0	0	0	0	0	0	0	1	2	5	4	12
60 Employés-agents	0	8	2	3	4	18	2	7	10	4	20	78
70 Ouvriers et manoeuvres	1	2	1	0	1	0	2	1	1	0	5	14
80 Exploitants agricoles	1	0	0	0	0	2	3	0	1	0	0	7
90 Inactifs-sans profession	0	1	0	0	0	2	1	0	0	0	2	6
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>51</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>57</b>	<b>292</b>

XHI-2 = 148,53    D.D.L. = 70    Proba = 0,00%

## Répartition des dirigeants sportifs par affiliation et par CSP

1922

CSP	FSCA		ACA		LASA		CAF			USSGT		Total
	NR	SSCHR	A6CA	FFB	FSGA	C.V.	Lafa	AGR	FST			
10 Propriétaires-rentiers	0	1	1	0	5	1	0	0	0	0	8	
20 Chefs d'établissement	24	9	1	6	32	6	11	3	4	96		
30 Prof. intellectuelles sup.	5	1	0	0	3	4	6	0	0	19		
40 Ingénieurs-Chefs de service	9	1	1	3	5	4	5	1	0	29		
50 Instituteurs et curés	1	0	0	0	0	2	1	3	0	7		
60 Employés-agents	6	6	1	1	15	1	6	3	2	41		
70 Ouvriers et manoeuvres	2	8	0	1	3	0	1	0	4	19		
90 Inactifs-sans profession	2	0	0	0	3	0	2	0	0	7		
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>66</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>226</b>		

KHI-2 = 111,45 D.D.L. = 56 Proba = 0,00%

1930

CSP	NR	ACA			FFQ	FSGA	FSV	CAF	C.V.	Lafa	AGR	FSGT		Total
		FSCA	SSCHR	A6CA								FST		
10 Propriétaires-rentiers	1	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0	6	
20 Chefs d'établissement	63	2	4	2	2	29	2	3	6	17	17	4	151	
30 Prof. intellectuelles sup.	17	0	0	2	0	4	2	2	0	5	7	0	39	
40 Ingénieurs-Chefs de service	22	0	0	0	0	11	2	4	4	8	5	2	58	
50 Instituteurs et curés	3	0	0	0	0	0	1	0	0	1	13	0	18	
60 Employés-agents	29	7	0	2	4	18	7	4	3	10	16	8	108	
70 Ouvriers et manoeuvres	8	0	3	1	5	6	0	0	0	0	11	9	43	
80 Exploitants agricoles	2	0	0	0	0	2	0	0	0	2	1	0	7	
90 Inactifs-sans profession	9	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	6	
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>70</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>46</b>	<b>71</b>	<b>24</b>	<b>436</b>	

KHI-2 = 196,03 D.D.L. = 88 Proba = 0,00%

1939

CSP	NR	FSCA		ACA		FSGA	FSV	CAF	C.V.	Lafa	AGR	FSGT	Total
		SSCHR	A6CA	FST									
20 Chefs d'établissement	33	1	5	14	3	3	1	1	8	5	74		
30 Prof. intellectuelles sup.	27	0	2	8	1	2	0	8	1	1	50		
40 Ingénieurs-Chefs de service	28	0	1	5	2	3	4	4	4	0	51		
50 Instituteurs et curés	2	0	0	0	0	0	1	0	9	0	12		
60 Employés-agents	25	2	3	15	2	1	1	10	12	7	78		
70 Ouvriers et manoeuvres	7	1	0	0	0	0	0	0	4	2	14		
80 Exploitants agricoles	4	0	0	1	0	0	0	1	1	0	7		
90 Inactifs-sans profession	1	0	0	1	0	0	0	0	3	1	6		
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>44</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>292</b>		

KHI-2 = 109,58 D.D.L. = 63 Proba = 0,00%



plique considérablement l'interprétation des résultats du traitement statistique.

Malgré ces difficultés, l'enquête sur les agents investis dans le mouvement sportif a permis de mettre en évidence une diversification de la position sociale des dirigeants sportifs et un changement d'équilibre dans la répartition des principaux groupes sociaux investis dans la fonction dirigeante.

Il apparaît d'une part que la catégorie des employés et la catégorie des chefs d'établissement sont les plus investies dans la fonction dirigeante. L'évolution de leur représentation dans l'échantillon conduit l'une à succéder à l'autre sans s'y substituer pour autant. La suprématie des catégories dominantes au sein de l'espace social (propriétaires et rentiers, chefs d'établissement et professions intellectuelles supérieures) est remise en cause (elles passent de 54,4 % de l'effectif des dirigeants en 1922 à 42,4 % en 1939) au profit des catégories salariées. Le désinvestissement des chefs d'établissement est en partie compensé par l'investissement en nette progression des professions intellectuelles supérieures. Il convient ensuite de noter que la catégorie des propriétaires et des rentiers, qui pourtant constitue l'archétype de la bourgeoisie "Début de Siècle" et d'une certaine manière son idéal<sup>15</sup>, est très faiblement représentée au point d'être d'un poids négligeable. Cette évolution de la structure sociale des dirigeants des associations sportives traduit un processus de diffusion de l'investissement dans l'espace des pratiques sportives. Elle traduit également l'évolution de l'espace social dans son ensemble.

Cette diversification est différente selon les pratiques et selon les instances fédérales considérées, et laisse supposer une grande variété des situations et des incidences sur le développement de la pratique et les transformations de la problématisation de la pratique.

On ne peut que déplorer le fait qu'il fut impossible de mettre en évidence la

structure sociale des instances sportives, ou plus ou moins hétérogène selon les cas. L'écart entre les propriétés sociales des dirigeants et les propriétés sociales des pratiquants aurait sans doute été une indication décisive pour comprendre l'histoire des problématisations : le cas de la gymnastique pour laquelle on a pu montrer une réduction de l'écart entre la position sociale des dirigeants et la position sociale des pratiquants-, rend compte d'une transformation de la pratique en relation avec l'évolution de la position sociale des dirigeants sportifs.

Dans les années vingt, la conception de la gymnastique découle davantage d'un système de finalités que de la définition d'une pratique donnée, sur une base technique. Elle s'oppose au mouvement sportif réduit à l'exemple du football : les sportifs "ne visent qu'à une gloire éphémère qu'ils paieront de leur santé"<sup>16</sup>. L'évolution de la gymnastique au sein de la *Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace* correspond à un processus de *sportivisation* de la pratique, au sens où l'entend Jean Camy<sup>17</sup> : la pratique, tant au travers du discours que de l'iconographie, fait l'objet à partir du début des années trente de problématisations nouvelles : le développement de la dimension individuelle de la pratique, l'apparition du spectaculaire dans l'iconographie sportive expriment de nouvelles manières de considérer la dimension pratique de la gymnastique, et traduisent l'imposition progressive de caractéristiques motrices et symboliques jusque là dominées et rejetées.

Dans le même temps, la structure sociale des dirigeants du mouvement gymnastique change. En tant que pratique d'éducation des masses, la gymnastique s'adresse à des pratiquants issus des catégories dominées dans l'espace social<sup>18</sup>.

16 *Le Gymnaste d'Alsace*, 4, 1922.

17 Camy Jean, *Les joutes à Givors : un ieu traditionnel devenu sport*. Actes du VUIè Symposium de l'ICSS, Paris, INSEP, Juillet 1983.

18 Ce qu'atteste la biographie des champions comme E. Heeb, publiée à l'occasion de leur victoire.

15 Cf Zeldin Theodore, *Histoire des passions françaises*. Tome I, Ambition et amour, Paris, Ed. du Seuil, Coll. Points, 1978, pp 21-34.

Et les propriétés sociales des gymnastes, telles que les évoquent les quelques exemples réunis au long des années vingt et trente restent les mêmes : l'archétype (en même temps que l'idéal, puisqu'on ne publie la biographie que des gymnastes exemplaires) en est un ouvrier qualifié.

Entre 1920 et 1940, la domination des membres honoraires (qui sont les véritables membres du mouvement) tend à s'estomper sous l'effet conjugué de la désaffection d'une partie d'entre eux et de l'accroissement du nombre des pratiquants. L'apparition d'une cotisation, correspondant au coût de la licence, atteste l'évolution de la position des pratiquants au sein de la fédération. Parallèlement à cette transformation de la structure des sociétés de gymnastique, on assiste à une mutation de la position des dirigeants dans l'espace social.

En 1922, les chefs d'établissement représentent 48,4 % des dirigeants des sociétés de gymnastique affiliées à la *Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace* et les employés 22,7%. En 1930, les chefs d'établissement représentent 41,4 % des dirigeants de la FSGA, les employés 25,7 % et les ingénieurs et les chefs de service 15,7 % des dirigeants. En 1939, les chefs d'établissement représentent 31,8 % des dirigeants, les employés 34,1 % et les ingénieurs et chefs de service 11,3 %.

En relation avec les transformations de la structure sociale des sociétés de gymnastique, la pratique ne change pas fondamentalement, mais les dirigeants, de plus en plus proches socialement des pratiquants, sont moins hermétiques à leurs manières d'envisager la pratique.

#### PAYSAGES SOCIAUX ET PAYSAGES SPORTIFS

Il convient, au terme de cette évocation de la variabilité des paramètres organisationnels, géographiques, et sociaux du développement du mouvement sportif alsacien, de considérer ces différentes perspectives, non pas comme des di-

mensions ajoutées les unes aux autres dans le cadre d'une analyse compréhensive globale de l'histoire des pratiques sportives et de leurs problématisations, mais comme des implications, distinctes parce qu'elles renvoient à des abstractions différentes, d'un principe unique.

La position que les agents occupent dans l'espace social, dans le géosystème et dans l'organisation sportive correspond à une possibilité d'appréhension plus ou moins étendue de la réalité que chacun de ces espaces constitue. Ce paysage social est susceptible de rendre compte des prises de position variables d'un agent à l'autre, même lorsque l'un et l'autre occupent la même position dans le géosystème, ou dans l'espace social, ou dans l'organisation sportive.

Deux agents occupant la même position dans l'organisation sportive n'auront pas la même manière de considérer leur activité dans le cadre du mouvement sportif en relation avec leur position différente dans le géosystème ou dans l'espace social. Deux agents occupant la même position dans l'espace social n'envisageront pas le phénomène sportif de la même manière dès lors que la position qu'ils occupent dans l'organisation sportive n'est pas la même, dans la mesure où ils n'appréhendent pas de la même manière la pratique sportive et ses enjeux.

Les agents ne considèrent pas leur investissement dans le mouvement sportif tous à la même échelle : cette différence est à considérer en relation avec les paysages sociaux et sportifs des uns et des autres, qui sont d'échelle plus ou moins étendue. Elle est à considérer en relation avec le fait que l'ensemble des pratiques d'un agent ne se développent pas toutes à la même échelle. A partir du moment où les paysages sociaux des agents débordent le cadre traditionnel de la communauté villageoise, ou de la communauté de quartier, ceux-ci peuvent souhaiter conserver une part de leur activité sociale dans ses limites. Telle serait, par exemple, le sens qu'assignent les agents à des pratiques de sociabilité (qu'il faut distinguer des pratiques de commerce social dont la fonction serait inverse). Les pratiques des agents se développant

à différentes échelles simultanément (leur activité professionnelle à une échelle étendue et les activités qu'il développent dans le cadre de leur "temps libre" à une échelle réduite, ou vice-versa), les agents sont susceptibles de privilégier certaines pratiques en relation avec l'importance qu'ils accordent à l'échelle à laquelle elle se développe. Il apparaît ensuite que non seulement les pratiques sont définies à des échelles différentes mais qu'elles sont susceptibles d'être à "géométrie variable", dans le cas où les agents poursuivent, à travers leur pratique des finalités distinctes et complémentaires. Les relations de bon voisinage qu'entretiennent le *Club vosgien* (dont l'activité est essentiellement définie autour d'un impératif de conservation et de valorisation d'un patrimoine touristique régional) et le *Club alpin français* (dont l'activité est davantage universelle), la circulation des agents d'une instance à l'autre, semblent devoir être exprimée en ces termes.